Entretien Zur Zeit

1) *Concernant le transfert des compétences des Etats Nations vers l'Europe, revient souvent l'argument que les Etats Nationaux sont morts. Comment voyez-vous cela?*

Les Etats nationaux ne sont pas morts, mais ils ont d'ores et déjà perdu leur souveraineté militaire (au profit de l'OTAN), budgétaire (au profit de la Commission européenne), politique et économique (au profit des marchés financiers). Ces dessaisissements de souveraineté pourraient se comprendre si la souveraineté ainsi enlevée aux Etats nationaux avait été reportée (et renforcée) au niveau européen. Mais tel n'a pas été le cas. La souveraineté européenne reste introuvable, tandis que les souverainetés nationales ne sont plus que des souvenirs.

En d'autres termes, on a déconstruit les nations sans construire l'Europe. Un paradoxe qui s'explique quand on a compris que l'Union européenne n'a pas seulement voulu substituer l'Europe aux nations, mais aussi remplacer la politique par l'économie, le gouvernement des hommes par l'administration des choses. L'Union européenne a fait sienne un libéralisme qui se fonde sur le primat de l'économie et la volonté d'abolir la politique en « dépolitisant » la gestion gouvernementale, c'est-à-dire en créant les conditions dans lesquelles tout recours à une décision proprement politique devient inopportun, sinon impossible.

2) *Vous avez un fois écrit sur "l'idée d'un Empire" comme réponse à la fragmentation des Etats Nations occidentaux. Comment cette idée pourrait-elle s'appliquer à l'Europe?*

Au cours de l'histoire européenne, deux grands modèles politiques se sont affrontés. D'un côté, le modèle de l'Etat-nation, qui s'est parfaitement réalisé en France, ainsi qu'en Angleterre et en Espagne, et de l'autre le modèle de l'Empire, qui s'est principalement incarné en Allemagne et en Italie avec le Saint-Empire romain-germanique, auquel on peut ajouter l'empire austro-hongrois. La différence entre ces deux modèles a maintes fois été étudiée. L'Etat-nation tend à la centralisation administrative et à la suppression des particularités politiques, linguistiques et culturelles régionales, qui sont perçues comme autant de menaces pour l'unité nationale. Le modèle de l'Empire possède au contraire des frontières plus souples ; il peut associer des peuples et des cultures différentes, et il en respecte l'identité en garantissant leur autonomie, en donnant un certain pouvoir à ses différentes parties constituantes, etc. Les deux grands théoriciens de ces deux modèles ont été, d'une part Jean Bodin (1529-1596), et de l'autre Johann Althusius (1557-1638). Je suis personnellement pour Althusius, et contre Bodin.

Le modèle impérial a été le principal inspirateur des théories fédéralistes modernes, et c'est en cela qu'il présente un intérêt pour l'Europe actuelle. Je parle ici du fédéralisme intégral tel

qu'il a pu être défini par Alexandre Marc, Denis de Rougemont, etc. Certains présentent parfois l'Union européenne comme un système « fédéral ». C'est à mon avis une erreur. La Commission européenne est en réalité d'inspiration jacobine. Son principe est le principe d'omnicompétence : elle prétend décider de tout à partir d'une position de surplomb injustifié, et de surcroît dépourvue de toute légitimité démocratique. Le fédéralisme repose au contraire sur le principe de compétence suffisante, ce qui signifie qu'il fait usage à tous les niveaux de la notion de subsidiarité : seules sont renvoyées vers « sommet » les décisions qui ne peuvent matériellement être prises à un niveau inférieur. C'est ce qui permet aux citoyens de décider le plus possible par eux-mêmes de ce qui les concerne.

3) *Dans le contexte d'une intégration dans un état fédéral européen, les medias affirment très souvent que c'est la seule alternative, cependant on observe une montée continuelle des mouvements séparatistes. Comment peut-on expliquer cette contradiction?*

Il n'y a pas de contradiction, pour la simple raison qu'il n'y a pas d'Etat fédéral européen. Les mouvements séparatistes se dressent essentiellement contre la logique de l'Etat-nation. A cela peuvent s'ajouter des considérations particulières, ayant trait à la situation économique ou à l'héritage historique. L'Allemagne est un pays fédéral, mais l'autonomie qui est donnée aux différents Länder ne nourrit aujourd'hui aucun séparatisme. Il ne faut pas non plus confondre autonomisme et séparatisme.

4) *Croyez-vous que le concept de "l'Europe des Régions" que l'UE souhaite à la place des Etats Nations a un avenir?*

Exprimé sous cette forme, certainement pas. Mais ici, il faut bien distinguer entre nation et Etat-nation. Les nations européennes sont pour la plupart riches d'un passé extrêmement complexe, dont le souvenir n'est pas près de s'effacer. Il en va de même des régions. C'est à mon avis une grave erreur d'opposer les nations aux régions (avec l'idée qu'en favorisant les régions, y compris les régions transfrontalières, on va « casser » les nations), en posant comme seule alternative : Europe des nations ou Europe des régions. Je suis un adversaire de l'Union européenne, mais je ne confonds pas l'Union européenne avec l'Europe. Je trouve désastreux que l'Union européenne en soit arrivée à discréditer l'idée même d'« Europe ». Je suis pour une Europe politiquement unie, qui serait à la fois une puissance autonome (en particulier vis-à-vis des Etats-Unis) et un creuset de culture et de civilisation, en même temps qu'une Europe des nations et des régions.

5) *Quelles sont, selon vous, les tâches qu'un Etat Nation doit remplir? Existe-t-il aussi une affinité à la Nation au niveau des sentiments?*

Il y a bien des façons de définir et d'envisager la nation. Les définitions qu'en ont données les révolutionnaires français, Fichte, Johann Gottfried von Herder ou Ernest Renan sont très différentes. Je suis plutôt du côté de Herder : je ne dissocie la nation et le peuple. La nationalité peut aussi être posée comme synonyme de la citoyenneté (c'est le cas dans la plupart des nations), mais aussi comme distincte de cette même citoyenneté (c'était le cas dans la plupart des empires). L'appartenance nationale ne peut reposer sur des critères purement administratifs, juridiques ou procédures. Elle implique aussi un sentiment national, qui se trouve généralement exacerbé dans les périodes de crise.

Quant aux tâches qu'un Etat-nation doit remplir, elles se trouvent aujourd'hui fortement érodées par les dépossessions de souveraineté dont nous avons déjà parlé. Après avoir été

longtemps hostiles à l'Etat, les libéraux attendent aujourd'hui qu'il adopte le mode de « gouvernance » le plus propice possible au déploiement du capitalisme et de la logique du profit. Placés sous la surveillance des marchés financiers, les Etats ne restent finalement forts que pour ce qui concerne l'encadrement et le contrôle des populations. C'est ainsi que se met en place une société de surveillance totale.

6) *A cause de la diversité des langues et des cultures en Europe, il devrait être difficile de former une opinion publique européenne commune dans laquelle pourrait s'inscrire des discussions politiques?*

La « construction européenne » a toujours fait l'impasse sur la question d'une langue de travail commune, avec comme seul résultat que c'est aujourd'hui l'anglais qui s'impose par défaut, alors que cette langue n'est celle d'aucun pays de l'Europe continentale. Il faudrait remettre cette question à l'ordre du jour !